

PREFECTURE DES LANDES
AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

* * *

Enquête publique préalable à un défrichement pour la construction et l'exploitation d'une canalisation de transport de gaz naturel par Transport et Infrastructures Gaz de France (TIGF) sur les communes de CASTETS, LESGOR, LALUQUE, RION DES LANDES et TALLER

Demandeur : Transport et Infrastructures Gaz de France (TIGF)

40 avenue de l'Europe

CS 20522

40 010 PAU

Représentée par M. Olivier SALONE

Une enquête publique portant sur le projet susmentionné, est ouverte en mairie de RION-DES-LANDES, siège de l'enquête publique – 148 Albert POISSON – 40 370 RION-DES-LANDES - durant **35 jours consécutifs du mercredi 27 décembre 2017 à 14h00 au mardi 30 janvier 2018 à 17h45 inclus**.

Le Préfet des Landes est l'autorité compétente pour délivrer l'autorisation de défrichement et prendre la décision du permis de construire.

M. MARMANDE Jean-Joseph, géomètre expert foncier à la retraite, a été désigné en qualité de commissaire enquêteur.

Toute personne intéressée pourra consulter le dossier d'enquête comprenant, notamment la demande de défrichement, la demande de permis de construire, l'étude d'impact et l'avis de l'autorité environnementale :

- sur support papier : à la mairie de RION DES LANDES, siège de l'enquête publique, aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux, soit du lundi au jeudi de 08h30 à 12h00 et de 13h45 à 17h45, le vendredi de 08h30 à 12h00 et de 13h45 à 16h30, le samedi de 09h00 à 12h00 ;
- sur un poste informatique à la mairie de RION DES LANDES, siège de l'enquête publique aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux ;
- sur le site internet de la préfecture des Landes à l'adresse suivante www.landes.gouv.fr rubrique Publications – Publications légales – Enquête publiques.

Les observations et propositions relatives au projet pourront, du mercredi 27 décembre 2017 à 14h00 au mardi 30 janvier 2018 à 17h45, être :

- consignées par écrit sur le registre d'enquête ouvert à cet effet à la mairie de RION DES LANDES, siège de l'enquête publique;
- envoyées par courrier à l'attention de Monsieur le commissaire enquêteur à la mairie de RION DES LANDES – 148 avenue Albert POISSON – 40 470 RION DES LANDES ;
- transmises par courriel à pref-amenagement@landes.gouv.fr , avant le mardi 30 janvier 2018 à 17h45. Elles devront porter la mention : « *à l'attention de Monsieur le Commissaire enquêteur (EP de RION DES LANDES Défrichement)* ».

M. MARMANDE Jean-Joseph, recevra le public à la mairie de RION-DES-LANDES, siège de l'enquête publique aux dates et heures suivantes :

- Mercredi 27 décembre 2017 : de 14h00 à 17h00
- Samedi 13 janvier 2018: de 09h00 à 12h00
- Mardi 30 janvier 2018 : de 15h00 à 17h45

Toutes informations sur la dite demande pourront être sollicitées auprès du maître d'ouvrage représenté par M. Olivier SALONE – Transport et Infrastructures Gaz de France (TIGF) – 40 avenue de l'Europe – CS 20522 – 40 010 PAU.

Copie du rapport et des conclusions du commissaire-enquêteur seront déposées à la mairie de RION-DES-LANDES, siège de l'enquête publique, et à la Préfecture des Landes (Direction Départementale des Territoires et de la Mer – Service Nature et Forêt) et sur le site internet des services de la Préfecture des Landes où elles seront tenues à la disposition du public pendant un an à compter de la clôture de l'enquête.

Le préfet